



Paris le 27 avril 2020

Monsieur Didier GUILLAUME
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Dans le contexte de crise sanitaire extrêmement grave que nous vivons, nous souhaitons tout d'abord vous rappeler que les agriculteurs sont pleinement mobilisés pour assurer la continuité de leur production afin de nourrir la population.

A compter du 11 mai, la reprise progressive des établissements scolaires devrait s'accompagner de la réouverture des restaurations collectives scolaires, qui représenteront alors un débouché supplémentaire pour les productions agricoles.

Dans ce cadre, plusieurs questions émergent dès à présent, vis-à-vis de l'approvisionnement en restauration collective scolaire. Le Conseil national de la restauration collective (CNRC), en charge de piloter la mise en œuvre opérationnelle de la réglementation issue de la Loi EGAlim, et d'assurer l'accompagnement des acteurs impliqués, doit avoir la capacité de porter des réflexions sur la reprise et orienter les engagements des cantines scolaires en termes d'approvisionnement en produits locaux et durables.

La crise a remis au centre des enjeux celui de la souveraineté alimentaire et la nécessité de moins dépendre de filières d'importation. Il nous semble indispensable que les membres du CNRC soient sensibilisés en ce sens afin de redémarrer l'activité avec une philosophie nouvelle, des engagements qui prennent en compte les premiers enseignements que tire le Président de la République lui-même. Il n'est plus possible d'avoir recours aux filières d'importation comme cela est le cas sur le poulet par exemple en restauration collective. Il devient impératif d'orienter les appels d'offre à venir, vers un soutien aux productions françaises, encore davantage que par le passé.

.../...

Par ailleurs, et en vue de soutenir certaines filières agricoles qui traversent d'importantes difficultés, il serait opportun de mobiliser le CNRC, afin de réorienter les approvisionnements de la restauration collective en priorité vers les productions françaises stockées.

Ces actions, au-delà de soutenir les agriculteurs français fortement mobilisés depuis le début de la crise, permettent de valoriser l'origine France, garante d'une qualité sanitaire et d'une traçabilité irréprochables. Promouvoir l'origine France, c'est aussi répondre à une demande des consommateurs, et sensibiliser les plus jeunes à la qualité des produits de leur territoire.

La restauration collective est un débouché majeur pour l'agriculture française, cela doit s'accroître avec la sortie de crise, en soutenant et en multipliant les initiatives.

Nous comptons sur vous pour transmettre un message fort au secteur de la restauration collective en faveur de l'origine France.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de notre haute considération.

Christiane LAMBERT,
Présidente de la FNSEA



Samuel VANDAELE
Président de Jeunes Agriculteurs

